

Communiqué **FICTIF** du District de France



Abbé Régis de Cacqueray, Supérieur du District de France
Suresnes, le 13 mai 2010 en la fête de l'Ascension de Notre Seigneur

L'abbé Grégoire Celier et la franc-maçonnerie

*« Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont unies entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. Employant à la fois l'audace et la ruse, elles ont envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commencent à prendre au sein des états modernes une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension, sont précisément résultées pour l'Église, pour l'autorité des Princes, pour le salut public, les maux que nos prédécesseurs avaient depuis longtemps prévus. » Léon XIII dans *Humanum Genus* du 20 avril 1884*

- L'abbé Grégoire Celier (porte-parole du District de France de la FSSPX) a fait paraître en mars 2007 un ouvrage intitulé « *Benoît XVI et les traditionalistes* » aux Éditions Entrelacs, dirigées par Jean-Luc Maxence, et précédé d'une préface du même Jean-Luc Maxence.

- Jean-Muc Maxence a proclamé son appartenance depuis plus de 30 ans à la *Grande Loge de France* en 2009, dans son livre « La loge et le divan », et participé activement à des revues assurant la promotion de la franc-maçonnerie. Dans son numéro 249 (juin 2009) du *Chardonnet* en page 8, l'abbé Beauvais a répercuté cette information publiée par Emmanuel Ratier (*Faits & Documents* n°269 – 1er au 15 février 2009 – page 5) faisant état de l'appartenance de Jean-Luc Maxence à la franc-maçonnerie.

La publication par l'abbé Grégoire Celier d'un ouvrage (« Benoît XVI et les traditionalistes ») recommandant la politique que la FSSPX doit suivre vis-à-vis de la Rome conciliaire, dans une collection dirigée par un franc-maçon public et militant (Jean-Luc Maxence) de la *Grande Loge de France*, et préfacé de surcroît par le même franc-maçon, une telle publication et accompagnée de telle préface, organisée et signée par un membre connu de la franc-maçonnerie constitue un scandale d'une extrême gravité, qui donne une illustration supplémentaire de la trahison de la Foi par un abbé et par son supérieur (Mgr Fellay), tous les deux en poste.

Bien que l'acceptation de cette préface et de cette publication dans cette collection ne signifie pas l'appartenance à la franc-maçonnerie de cet abbé Grégoire Celier, elle est cependant inadmissible **parce qu'elle accrédite l'idée que la franc-maçonnerie est une société honorable et fréquentable**. Faut-il rappeler à l'abbé Celier, mon propre porte-parole, et à son supérieur, Mgr Fellay, que, sans qu'il y ait à faire de distinctions entre ses obédiences, **la franc-maçonnerie a été stigmatisée par tous les papes comme une secte d'une perversion toute particulière, dont l'objectif vrai est la destruction de l'Église Catholique ?**

Le thème de cette publication, le principe de l'invitation par un franc-maçon d'un membre de la FSSPX appelé à s'exprimer sur un sujet aussi crucial que celui des relations avec la Rome protestante et moderniste, le tout sous l'œil bienveillant de l'obédience maçonnique de la *Grande Loge de France* sont des indices suffisants pour manifester que ce ne sont pas des témoignages de catholicisme que cet abbé Celier est allé porter mais des paroles mensongères et complices, ennemies de la Foi Catholique !

Nous espérons que ces fautes publiques contre la Foi, véritables scandales pour les catholiques, **seront sanctionnées comme elles méritent de l'être par Mgr Fellay**. Nous devons prier notre Rosaire pour réparer cet outrage contre la Foi et endiguer le naufrage de notre sainte religion dans les âmes.

Abbé Régis de Cacqueray ,
Supérieur du District de France.

Suresnes, le 13 mai 2010 en la fête de l'Ascension de Notre Seigneur

— **FIN DE LA PARODIE DU COMMUNIQUÉ DE L'ABBÉ DE CACQUERAY DU 13 MAI 2010** —